

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Emerging Market Debt Sustainable and Responsible Investment Fund, un compartiment libellé en dollars américains de la SICAV Standard Life Investments Global II, Actions de capitalisation de catégorie D (ISIN:LU1971931313). Cette catégorie d'actions est couverte en livre sterling et le prix est exprimé en livres sterling. Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. est la Société de gestion.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à générer un revenu et une croissance à long terme en investissant dans des obligations.

Il cherchera à atteindre cet objectif principalement en investissant dans des titres portant intérêt libellés en USD, y compris des obligations souveraines et supranationales ainsi que des obligations de qualité inférieure à « investment grade », émises par des pays d'Asie, d'Europe orientale, du Moyen-Orient, d'Afrique ou d'Amérique latine. Toutes les obligations souveraines et supranationales répondront à nos critères internes de durabilité et de responsabilité grâce à un processus de sélection qui a été conçu pour intégrer facteurs environnementaux, sociaux, politiques et de gouvernance. En outre, le fonds peut détenir des obligations souveraines et d'autres obligations émises dans des pays non émergents du monde entier qui répondent à ces critères, ainsi que des instruments dérivés. Le fonds peut également investir dans des fonds (y compris ceux gérés par Aberdeen Standard Investments) et des instruments du marché monétaire, y compris des liquidités, à titre accessoire. Il est géré activement par l'équipe d'investissement qui cherche à tirer parti des opportunités identifiées grâce à des investissements directs ou à des produits dérivés. Les avoirs du fonds se composent généralement d'obligations individuelles, mais les instruments dérivés (y compris les contrats à terme standardisés sur obligations, les swaps sur taux d'intérêt, les swaps sur

l'inflation et sur défaillance et les contrats de change à terme de gré à gré) peuvent être utilisés pour obtenir ou réduire (couvrir) une exposition et rechercher des gains sur investissement.

Le fonds aura régulièrement recours aux instruments dérivés pour diverses raisons telles que : la réduction du risque ou du coût, l'augmentation de capital ou de revenu assorti d'un risque adéquat (gestion efficace de portefeuille) ou la réalisation de son objectif d'investissement. Les instruments dérivés peuvent être utilisés en vue d'obtenir des expositions au marché différentes de celles pouvant être prises en investissant dans les actifs dans lesquels le fonds est principalement investi. Le recours aux instruments dérivés est contrôlé afin de garantir que le fonds n'est pas exposé à des risques excessifs ou involontaires.

Tout revenu, par exemple un revenu d'intérêts, perçu par le fonds sera réinvesti.

Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre des actions chaque jour ouvrable normal.

Recommandation : le fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans. Les investisseurs doivent s'assurer que leur attitude par rapport au risque s'aligne sur le profil de risque de ce fonds avant d'investir.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds au cours des cinq dernières années, laquelle reflète à son tour la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

Comme la catégorie d'actions ne dispose pas d'un historique de cinq ans, une catégorie d'actions alternative, un fonds comparable ou un indice de référence représentatif a été employé pour illustrer l'évolution du cours du fonds sur ladite période.

La catégorie de risque actuelle n'est pas garantie et peut évoluer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit évolue.

La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

La notation {4} du fonds résulte de l'occurrence relative des facteurs de risque suivants :

- (a) Le fonds investit en actions soumises au risque selon lequel l'émetteur peut faire défaut au titre du paiement des intérêts ou du capital.
- (b) Le recours aux instruments dérivés s'accompagne d'un risque de liquidité réduite, de perte substantielle et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables telles que la défaillance d'acteurs du marché. Le recours aux instruments dérivés peut exposer le fonds à un effet de levier (lorsque l'exposition au marché et donc le potentiel de perte du fonds dépassent le montant qu'il a investi) ; or, dans de telles conditions de marché, l'effet de levier aura pour effet d'amplifier les pertes.
- (c) Le fonds investit en actions et/ou obligations des marchés émergents. L'investissement sur les marchés émergents implique un risque de perte supérieur par rapport à l'investissement dans des marchés plus développés en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires supérieurs.

(d) Le fonds investit dans des obligations à haut rendement qui comportent un risque de défaut supérieur à leurs homologues à moindre rendement.

(e) Le fonds peut évoluer à la hausse ou à la baisse quotidiennement pour diverses raisons, parmi lesquelles la fluctuation des taux d'intérêt, les prévisions d'inflation ou la qualité de crédit perçue des pays ou des titres pris individuellement.

Le fonds a recours à une méthode de « single swinging pricing » afin de se prémunir contre l'effet de dilution des coûts de transaction. Une variation de la base de tarification entraînera une fluctuation du cours publié du fonds.

Tous les investissements impliquent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre les pertes ou la réalisation de ses objectifs.

Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs et ces derniers ne sont pas garantis. Le cours des actifs et le revenu peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et ne sauraient être garantis ; un investisseur peut recouvrer un montant inférieur à son investissement initial.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de votre investissement et de votre revenu.

La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en fonction de la fluctuation des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire ne voulait plus ou ne pouvait plus honorer ses obligations envers le fonds.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre au prix souhaité. Cela pourrait affecter la capacité du fonds à s'acquitter en temps opportun des rachats.

Le fonds pourrait perdre de l'argent en conséquence d'un échec ou d'un retard affectant les processus et les systèmes opérationnels, y compris, sans s'y limiter, la défaillance ou la mise sous administration judiciaire de fournisseurs tiers.

Les catégories d'actions couvertes ont recours à des stratégies de couverture de risques de change afin de minimiser l'impact des variations du taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de base du fonds. Il n'existe aucune garantie que cet objectif sera atteint et une stratégie de couverture ne peut pas éliminer totalement le risque de change. Le recours à la stratégie de couverture peut avoir pour conséquence d'empêcher les détenteurs de la catégorie d'actions couverte de tirer pleinement profit d'une appréciation de la devise de base des actifs dans lesquels le fonds a investi par rapport à la devise de la catégorie d'actions.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée :	5,00%
Frais de sortie :	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants :	0,89%
------------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance :	néant
-----------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et peuvent dans certains cas se révéler inférieurs ; vous pourrez obtenir cette information auprès de votre conseiller financier.

Performances passées

Les données disponibles sont insuffisantes pour fournir aux investisseurs de ce fonds une indication utile des performances passées.

Le fonds a été lancé en 2019. La catégorie d'actions a été lancée en 2019.

L'objectif du fonds n'est pas de suivre un indice.

Informations pratiques

Informations complémentaires pour la Suisse : Le prospectus et les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts, le rapport annuel et semestriel en allemand ainsi que des informations complémentaires peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse : Carnegie Fund Services S.A. 11 rue du Général-Dufour CH-1204 Genève, Suisse, site web : www.carnegie-fund-services.ch. L'agent payeur en Suisse est : Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'Île CH-1204 Genève. Les derniers cours d'actions figurent sur le site www.fundinfo.com.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, Succursale de Luxembourg

Pour de plus amples informations sur la SICAV Standard Life Investments Global II, y compris le prospectus, le rapport et les comptes annuels, les rapports semestriels et les derniers cours des actions, veuillez consulter www.standardlifeinvestments.com, adresse à laquelle ces documents peuvent être obtenus gratuitement.

Des informations relatives à la politique de rémunération mise à jour, notamment une description du mode de calcul des rémunérations et avantages et l'identité des personnes chargées d'attribuer ces rémunérations et avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.standardlifeinvestments.com et un exemplaire papier de cette politique sera mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société.

La catégorie d'actions a été lancée le 15/04/2019, par conséquent le montant des frais courants communiqué ici est une estimation car les données disponibles actuellement sont insuffisantes. Le montant des frais courants se fondera habituellement sur les frais encourus au titre de l'exercice civil précédent. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant réel des frais encourus. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il n'inclut pas : les commissions de performance (le cas échéant) ; les coûts des opérations de portefeuille, sauf si le fonds acquitte des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre organisme de placement collectif.

Des frais de conversion de 0,5% peuvent s'appliquer dans des cas exceptionnels si vous transférez votre investissement au sein d'un autre fonds de Standard Life Investments Global SICAV II.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux sections suivantes du Prospectus : Frais d'émission et de Société ; Rachat d'Actions, consultables à l'adresse suivante www.standardlifeinvestments.com.

La législation fiscale de l'État d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité d'Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

D'autres catégories d'actions sont disponibles pour le fonds et des informations complémentaires figurent dans le prospectus. La SICAV Standard Life Investments Global II est une structure à compartiments multiples qui peut se composer d'un certain nombre de compartiments différents. Le présent document est spécifique au fonds et à la catégorie d'actions énoncés au début du présent document. Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont toutefois préparés au titre de la structure de fonds à compartiments multiples prise dans son ensemble.

Les actifs et passifs de chaque compartiment de la SICAV Standard Life Investments Global II sont séparés légalement. Cela signifie que les actifs dans lesquels le fonds investit sont conservés séparément des avoirs d'autres compartiments et toute réclamation formulée à l'encontre d'autres compartiments n'affectera pas votre investissement.

Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du fonds contre des actions d'un autre compartiment au sein de la SICAV Standard Life Investments Global II. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

La SICAV Standard Life Investments Global II est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les Informations Clés pour l'Investisseur ici fournies sont exactes au 18/11/2019

Aberdeen Standard Investment est une marque liée aux activités d'investissement d'Aberdeen Asset Management et de Standard Life Investments. Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.